s'expliquer sur leurs intentions et sur leurs motivations, et aux enseignants de l' UER, de dire s'ils considèrent ces procédés comme normaux (quand ils sont appliqués aux autres...).

Depuis douze ans que je suis à l' USTL, j'ai eu souvent l'occasion d'apprécier les dispositions bienveillantes, le dévouement et l'efficacité de M. Lefranc chaque fois qu'il s'agissait de rendre service - et je lui en suis reconnaissant. C'est avec d'autant plus de regret que je lui retirerais ma confiance, voyant qu'il se fait un instrument entre les mains d'autrui et laisse s'instaurer une ambiance d'arbitraire et de mépris. Dès à présent, je le prie d'assumer ses responsabilités de directeur de l' UER, ou de se démettre de ses fonctions. Et je prie Madame Charles de se démettre de ses fonctions de "responsable des locaux" de l' UER, fonctions dont il lui a plu d'abuser.

Dans l'attente de votre (ou ta) réponse

## Alexandre GROTHENDIECK

P.S. Etant d'un tempérament enclin à rendre service, j'avais l'an dernier, à la demande de Monsieur Lefranc, donné mon accord pour un échange de bureaux avec-Monsieur Lapacher, lequel (m'a-t-il été dit peu après) a ensuite changé ses projets. Il va de soi que taon accord ne signifiait pas que j'autorisais la mise à sac de mon bureau, à ce moment, ni à aucun autre.